

Assemblée communale extraordinaire du mardi 5 mai 2015 à 20h00 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée communale ordinaire a été convoquée par le journal officiel n° 14 du 22 avril 2015, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 8 avril 2015.
2. Présenter, discuter et adopter un crédit de Fr. 640'000.00 pour la viabilisation du nouveau lotissement « Champ du Clos », à couvrir par voie d'emprunt, et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et procéder à la consolidation.
3. Divers.

La présidente Béatrice Kottelat ouvre l'assemblée à 20h00 et remercie les personnes présentes.

Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont proposés et acceptés à l'unanimité par une levée de main :

- Michel Scheurer
- Denis Jobin

Il y a 29 personnes présentes sur les 426 ayants droit dans notre commune.

Le Conseil communal propose une modification de l'ordre du jour du point 2. En effet, le montant du crédit à voter sera de Fr. 585'000.00 au lieu de Fr. 640'000.00.

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 8 avril 2015.

L'assemblée l'accepte à l'unanimité par une levée de main.

2. Présenter, discuter et adopter un crédit de Fr. 585'000.00 pour la viabilisation du nouveau lotissement « Champ du Clos », à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et procéder à la consolidation.

Rapporteurs : Frédéric Brunner du bureau ATB et Michel Randin.

Commune de Mervelier CHAMP DU CLOS

1. Historique

- > 2013
 - Adoption du PAL par l'assemblée communale fin 2013
- > 2014
 - Juin, votation des crédits pour l'achat des terrains et l'étude du PS
 - Septembre, examen préalable au Service du Développement Territorial
- > 2015
 - Février, dépôt public du PS (12.02.2015)
 - Avril, approbation du PS par le SDT (14.04.2015)
 - Mars, visite des lieux et remise des soumissions (26.03.2015)
 - Avril, retour des offres (15.04.2015)
 - Mai, demande de crédit (assemblée communale du 05.05.2015)

05/05/2015 9

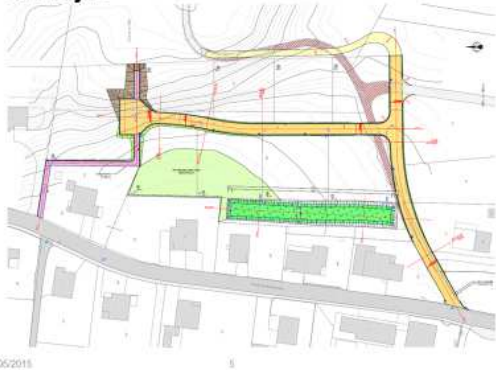
Commune de Mervelier CHAMP DU CLOS

2. Projet

Extension de la zone HA.
X : Degré de priorité
Y : Indice

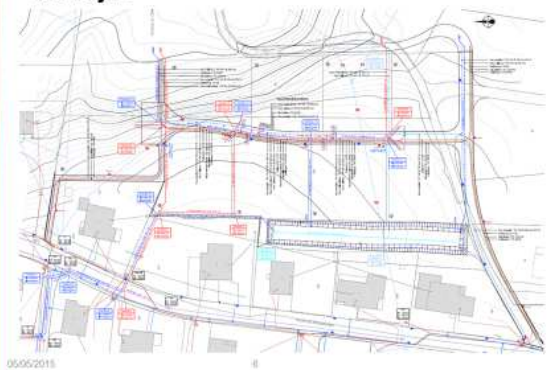
05/05/2015

2. Projet



05/05/2018

2. Projet



05/05/2018

3 Appel d'offres

Comparatif des offres

Entreprises	Montant Net TTC	% rabais	% escompte	% prestations	Sous-total Net TTC	% TVA	Montant Net TTC		
1. Colas Suisse SA 2023 Suissecom	572054.96		572054.96	572054.96	572054.96	8.0%	618764.30		
2. Hensel & Iker SA 2023 Suissecom	448709.70		448709.70	423993.11	437990.11	8.0%	473894.55		
3. Dinkelberg Group SA 2023 Suissecom	532951.62		532951.62	532951.62	532951.62	8.0%	576343.30		
4. E. Camin SA 2000 Suissecom	647148.02		647148.02	647148.02	647148.02	8.0%	697960.55		
5. Concession SA 2024 Virogata	611179.15	2.0%	598955.07	598955.07	598955.07	8.0%	646972.03		
1.1. Gilbert Daniel 2023 Suissecom	667166.08	3.0%	647004.22	62919.43	42916.41	8.0%	47340.70		
2. Hensel & Iker SA 2023 Suissecom	74929.20		74929.20	74929.20	74929.20	8.0%	80919.55		
3. Dinkelberg SA 2024 Virogata	73472.00		73472.00	72502.54	72502.54	8.0%	77762.75		
1.1. BSA 2023 Suissecom	31768.04		31768.04	31768.04	31768.04	8.0%	34262.70		
Total des offres retenues							629376.11	8.0%	679548.20

05/05/2018

7

Projet revu, adapté pour la 1^{ère} étape

05/05/2018

4. Crédit

Libellés	Montant Net TTC	% rabais	% escompte	% prestations	Sous-total Net TTC	% TVA	Montant Net TTC		
Offre de base Christen Georges SA	533952.00		533952.00	533952.00	533952.00	8.0%	576344.00		
Modifications	-101942.00		-101942.00	-101942.00	-101942.00	8.0%	-108772.00		
Prévisions adaptés à la 1 ^{ère} étape	432010.00		432010.00	432010.00	432010.00	8.0%	465570.00		
Offre de base Gilbert Conzem	867188.00	3.0%	842200.00	62919.43	62916.41	8.0%	67960.00		
Modifications	-3368.00	3.0%	-3268.00	-3142.00	-3142.00	8.0%	-3360.00		
Prévisions adaptés à la 1 ^{ère} étape	429811.00	3.0%	419955.00	59773.00	59773.00	8.0%	64597.00		
Offre de base BSA	31968.00		31968.00	31968.00	31968.00	8.0%	34553.00		
Modifications	-2768.00		-2768.00	-2768.00	-2768.00	8.0%	-2976.00		
Prévisions adaptés à la 1 ^{ère} étape	297014.00		297014.00	297014.00	297014.00	8.0%	32080.00		
Total du projet revu adapté							520768.00	8.0%	562442.00
Subventions, participants									
SCA Lupa				3922.00	3922.00	8.0%	4238.00		
BNVT				4722.00	4722.00	8.0%	5076.00		
Suissecom				3160.00	3160.00	8.0%	3400.00		
SEVT				5545.00	5545.00	8.0%	5975.00		
Total subventions, participants							17354.00	8.0%	18669.00
Total à charge de la commune							538122.00		581111.00
Demande de crédit							565000.00		

05/05/2018

8

Questions

- Renato Christen souhaite savoir si le bassin prévu derrière chez lui sera en herbe. Le Conseil communal répond positivement.
- Eve Schaller souhaite savoir si lorsque ce bassin se remplira d'eau, est-il prévu de le sécuriser. Frédéric Brunner répond négativement.
- Sylvia Juillerat rajoute que ce n'est pas plus dangereux que la rivière.
- Denis Jobin souhaite connaître le prix de vente des parcelles. Michel Randin répond que le prix sera fixé lors d'une prochaine assemblée. En principe il tournera autour de Fr. 88.00 le m².
- Michel Scheurer souhaite savoir si un chauffage à distance ne serait pas idéal pour cette zone ? Michel Randin répond que selon le projet qui est actuellement à l'étude dans la commune, la zone est trop éloignée. Michel Scheurer rajoute que des compagnies privées proposent des installations sans coûts d'investissement pour la commune. Si jamais, une porte-ouverte est prévue le 11 juin à 18h00 à Seleute.
- Denis Jobin souhaite connaître la grandeur des parcelles proposées ? Frédéric Brunner répond environ 800 m² par parcelle.

Au vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité un crédit de Fr. 585'000.00 pour la viabilisation du nouveau lotissement « Champ du Clos », à couvrir par voie d'emprunt et donne compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et procéder à la consolidation.

3. Divers.

Chauffage à distance

Mathieu Kottelat pense que la suggestion de Michel Scheurer est à retenir.

Champ du Clos

Denis Jobin demande si de la pub sera faite pour promouvoir ces parcelles.

Site internet

Pierre Schaller demande au Conseil communal de tenir à jour le site internet. Martine Brêchet répond que le nouveau site sera mis en ligne très prochainement.

Neuvevie

Mathieu Kottelat souhaite avoir des informations concernant la procédure d'attribution de la vente de la Neuvevie. Martine Brêchet répond que toutes les offres seront évaluées et puis, une éventuelle vente aux enchères sera organisée.

Centre du village

Mathieu Kottelat souhaite dynamiser le centre du village. Mathieu est motivé si un groupe est intéressé.

La parole n'étant plus utilisée, la Présidente, Madame Béatrice Kottelat, lève l'assemblée à 20h35 devant 29 personnes présentes.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

PRESIDENTE

Béatrice Kottelat

SECRETARE

Alexandra Wingeier